



Bonjour

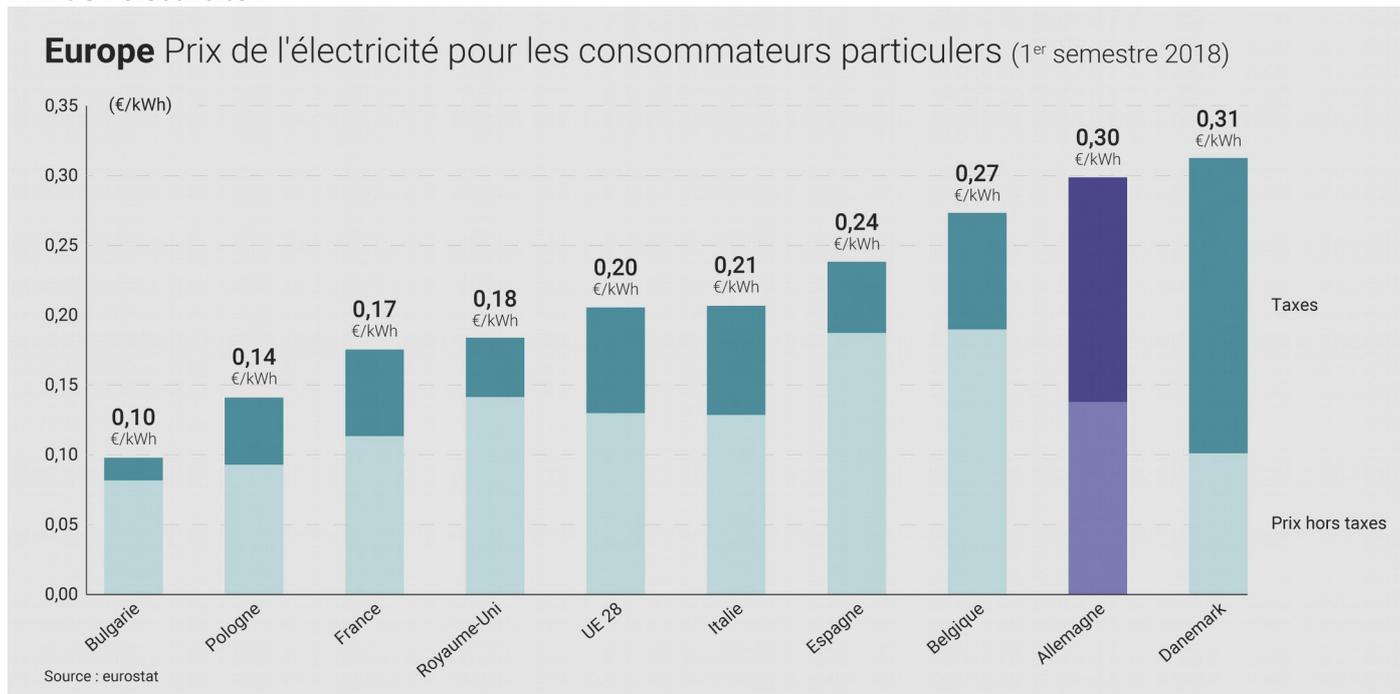
L'année 2019 est commencée et nous vous présenterons nos vœux de réussite dans le combat contre le projet éolien de Comiac.

Nous comptons sur vous pour nous aider dans cette lutte.

- Vous trouverez en fichier joint le **bulletin d'adhésion 2019** car nous comptons sur vous pour trouver de nouveaux adhérents.
- Dans le cadre du grand débat, chacun d'entre nous peut intervenir pour demander **la suppression des aides à l'éolien terrestre** ; les **contributions par internet** pourront être déposées à partir du 21 janvier
- Dans cette lutte **nous vous demandons** de participer à l'enquête publique du "**Parc Eolien Corrèze 1**" sur l'exploitation sur les communes de Camps-Saint-Mathurin-Léobazel, Mercoeur, Sexcle et si ce parc est créé, il faudra s'attendre à ce qu'il y ait un Parc Eolien Corrèze 2 dans le même secteur. Alors n'hésitez pas à écrire **que vous êtes contre**, en donnant quelques **arguments**
- Nous ne sommes pas seuls à agir :
 - **Dans la Dépêche du 13 janvier 2019**, on peut lire : *à l'heure du grand débat national, les associations tarnaises s'adressent aux élus de proximité et demandent aux représentants tarnais du parlement et du sénat une prise de position de leur part et une intervention auprès du gouvernement «afin que soient respectées la dignité et les conditions de vie des habitants des espaces ruraux qui font vivre ces territoires sans toujours bénéficier d'un niveau acceptable de services publics».*
 - **Dans la montagne du 14 janvier 2019**, on peut lire ce qu'a dit Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes: *« Planter une éolienne dans une zone remarquable, ce n'est pas faire progresser le développement durable. Je vois les tensions dans le Cantal, dans l'Allier. A l'intérieur du schéma régional d'aménagement du territoire qui sera débattu en séance plénière, nous allons mettre des éléments pour éviter que des éoliennes saccagent des paysages, même si les décisions finales reviennent à l'Etat. »*
 - **Dans centre-Presses du 15 janvier 2019**, on peut lire un extrait du discours du maire de Paizay-le-sec (Vienne) qui a remercié, *« les nombreux habitants et élus », qui ont pétitionné contre le projet éolien de La Bussière. Un projet désapprouvé par le commissaire enquêteur. « Attendons, maintenant, l'avis de la préfète. Mais restons vigilants et mobilisés... »*
 - La **sénatrice de la Côte-d'Or**, Mme Anne-Catherine Loisier, a posé une question le 27 décembre 2018, laissant supposer que l'Allemagne a intérêt à pousser la France à construire des éoliennes pour **que le prix de l'électricité en France augmente**.
 - Nous vous avons demandé de déposer votre opinion sur les éoliennes terrestres au Conseil économique, social et environnemental (CESE). **Voici le résultat** : 9058 contributions et la contribution demandant la fin des subventions a été la plus votée (2930 voix) dans le dossier de la transition énergétique

Que s'est-il passé le 10 janvier 2019 à 21 h 02 ? D'après le **journal La Croix** *La France a frôlé la grande panne d'électricité, certes il ne faisait pas froid mais la demande sur le réseau européen était très supérieure à l'offre. La **Voix du Nord** précise : la fréquence du système électrique français et européen est passée très en dessous de 50 Hz. Or, quand la fréquence s'écarte trop de ce niveau, le système électrique pourrait connaître des coupures importantes, voire un «black-out ». La CRE (**Comité de Régulation de l'Électricité**) demande à RTE de travailler avec ses homologues européens pour identifier les causes de cet événement et proposer des mesures correctives. Pour nous ce n'est que le début des déboires qui seront dues du fait de l'installation des éoliennes qui ne produisent que s'il y a du vent ! et quand il y a trop de vent les prix de l'électricité peuvent devenir négatifs comme en Allemagne entre le 13 janvier 21 h et le 14 janvier 5 h **source RTE***

Prix de l'électricité :



Conclusion plus il y a d'éoliennes installées, plus le prix du kWh est grande et plus les taxes sont importantes.

Demandons l'arrêt des aides aux éoliennes ! D'après ce que je sais cela ferait une économie de 7 Milliards d'euros par an !

Dans [Sciences et Vie du 19 décembre](#) 2019 on peut lire :

"En chassant ces prédateurs naturels, les éoliennes agissent comme des superprédateurs". Pour mesurer leurs effets en cascade sur la chaîne alimentaire, Maria Thaker a comparé 6 zones d'un demi-kilomètre carré chacune, situées sur un plateau de roches rouges de la chaîne des Ghats occidentaux (Inde). Résultat : sur les 3 zones hérissées d'éoliennes, l'abondance des oiseaux a été divisée par 4. Quant à la vie terrestre, elle a été bouleversée.

Demandons un moratoire sur l'éolien terrestre, sauvagons notre patrimoine et notre biodiversité

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un **environnement équilibré et respectueux de la santé.**

Art. 2. - **Toute personne a le devoir** de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la **préservation et à la mise en valeur de l'environnement.**

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED

06.43.80.15.87 gilles.forhan@wanadoo.fr

appge-comiac@laposte.net site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>

Membres du bureau :

Brigitte Briard, [présidente](#)

Dominique Lacambre, [trésorier](#)

Benoît Briard, [trésorier adjoint](#)

Gilles Forhan, [secrétaire](#)

Bernadette Forhan, [relecture](#)

, présidée par

, représentée par son Monsieur Jean-Claude PERDIGUES, directeur général, de Engie Green France qui préside La société FUTURES ENERGIESCOMAC